

tacher à des lésions diverses; mais une distinction plus importante, au point de vue pratique, est celle qui les rapporte à un état congestif local ou général, ou à un état asthénique ou torpide. Dans le premier cas, le repos de l'organe, les antiphlogistiques, les révulsifs cutanés ou intestinaux, sont les moyens indiqués; dans le second, c'est aux stimulants généraux et locaux qu'il faut recourir. Il serait superflu d'entrer, à ce sujet, dans plus de développements.

§ 2. — Sensibilité auditive

Les altérations de la sensibilité auditive n'ont guère été étudiées jusqu'ici, et tout ce qu'on en sait se rapporte exclusivement à cette fausse sensation que l'on désigne sous le nom de *bourdonnements*. Rien n'est plus commun ni plus tenace que cette incommodité, dont l'origine est fort obscure. L'emploi du sulfate de quinine, la diathèse rhumatismale, l'usage de certains aliments, tels que les tomates, l'oxalurie, etc., sont les conditions les plus habituelles de ces bourdonnements; leur cause est quelquefois aussi tout à fait locale, et ils dépendent d'une congestion ou d'un épanchement survenus dans la caisse du tympan. Quand ces bourdonnements paraissent d'origine nerveuse, l'insufflation d'éther par la trompe, suivant la méthode de Marc d'Espine (*Bull. de thérap.*, t. XLIII, p. 92), ou des vapeurs de chloroforme, comme l'a conseillé Bonnafont, parviennent souvent à les enrayer (*).

CHAPITRE II

Régulateurs du mouvement

(*Nomocinétiques*)

Les mouvements peuvent, en même temps qu'ils pèchent par excès ou manquer d'ordre et de régularité, être dans un état de spasme ou d'ataxie. J'ai proposé d'appeler *nomocinétiques*, ou *régulateurs du mouvement* (de νόμος, règle; κίνησις, mouvement), le groupe des agents qui s'adressent à cet état des mouvements;

(*) 320. Ce spécialiste se sert, pour porter les vapeurs de chloroforme dans l'oreille moyenne, d'un récipient contenant 1 ou 2 grammes de chloroforme, et d'une pompe aspirante et foulante à tuyau éjecteur, dont l'embout se fixe sur le pavillon d'une sonde préalablement placée dans la trompe. Les vapeurs de chloroforme sont poussées par le jeu du piston dans l'intérieur de la caisse.

mais je dois faire remarquer que, jusqu'ici, nous n'avons pas de médicaments spéciaux s'adressant à l'ataxie du mouvement, et que les pratiques de l'hydrothérapie, les antispasmodiques sous toutes leurs formes, secondés par le régime *antihystérique* (p. 240), sont les seuls moyens dont nous disposions contre ce désordre musculaire.

Je citerai comme types, en quelque sorte, de celui-ci, la chorée et l'ataxie locomotrice progressive, qui sont constituées par des troubles de la coordination musculaire, et j'y ajouterai le psellisme, le vertige essentiel et le spasme fonctionnel.

1° Le traitement de la *chorée* est singulièrement encombré, et il paraît impossible de contester que des succès aient été obtenus dans cette maladie par des moyens très-divers. Qu'en conclure, si ce n'est que la chorée, une quant à ses manifestations musculaires, est *multiple* quant à son fond diathésique ou constitutionnel, et que les moyens qui en viennent à bout s'adressent principalement à ces conditions de l'état général. Les *bains sulfureux*, par la méthode de Baudelocque (*); le *sulfate de quinine*, dont Bourguignon a démontré l'efficacité dans une observation très-remarquable (voy. Bourguignon, *Coup d'œil sur l'état de la thérapeutique en ce qui concerne le traitement de la chorée*, in. *Bullet. de thérap.*, 1856, t. LV, p. 241); l'*acide arsénieux*, qui a fourni à Aran des succès incontestables; l'*iode*, qui s'est aussi montré utile dans certains cas; le *fer*, qui peut revendiquer des succès; les antispasmodiques ou stupéfiants diffusibles, en inhalations principalement; les bains froids, etc., tous ces moyens, qui ont leur valeur dans le traitement de la chorée, s'adressent à sa racine rhumatismale, herpétique, strumeuse, nerveuse. La *noix vomique* et la *strychnine*, qui agissent sur l'innervation musculaire; l'*immobilisation* des muscles choréiques, la *gymnastique*, s'adressent au contraire à l'élément musculaire de cette maladie, et en groupant ces moyens: moyens constitutionnels, moyens de sédation ou de contention musculaires, suivant le cas et suivant la nature de la chorée, on arrive à instituer un traitement méthodique, et par suite efficace. Le *bromure de potassium* a été employé quelquefois avec succès contre la chorée; mais il y a nécessité de faire d'autres recherches dans cette direction. Le cas de guérison rapporté par le *Bullet. de thérap.* (t. LXVIII, p. 168), sous ce titre: *Chorée récidivée chez une femme enceinte*,

(*) 321. Cette méthode consiste dans l'administration journalière d'un bain sulfureux préparé avec 120 gram. de foie de soufre ou quintisulfure de potassium.